

Je suis intervenu au sujet de la revalorisation de la rémunération des aides à domicile auprès de la ministre déléguée chargée de l'Autonomie auprès du ministre des Solidarités et de la Santé. Celle-ci m'a répondu.

Cette réponse n'est pas satisfaisante, car elle ne concerne pas toutes les aides à domicile, tant s'en faut.

J'ai reçu, à cet égard, notamment, les représentants des aide-ménagères œuvrant dans le secteur privé et les gestionnaires des associations de ce secteur.

Je continuerai donc à intervenir pour parvenir à la juste revalorisation de la rémunération de toutes les aides à domicile.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire la question écrite et la réponse](#)